



Monsieur Jean-Claude ROY
Vice Président CAGB
La City -4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Besançon le 11 Mai 2011

Objet : La ligne dite de Devecey

Monsieur,

Nous avons appris que les navettes qui doivent relier la nouvelle gare TGV à la gare Viotte, pourraient être de type TER à traction diesel.

Nous avons demandé à Madame la Présidente du Conseil Régional de Franche - Comté des précisions à ce sujet. Car il semble bien que les études d'impact des nuisances sonores aient été réalisées par RFF sur la base d'une traction électrique, puisque la ligne est électrifiée !

Par ailleurs, nous avons remarqué que des études préalables de vibrations sonores engendrées par le futur tramway, avaient été menées en ville.

Rien n'a été fait en ce qui concerne les habitations le long de la voie ferrée.
Y aurait-il deux poids, deux mesures ?

Les études de RFF seraient-elles biaisées ? (Nous nous sommes, bien sûr, adressés à RFF à ce sujet).

Aussi, nous aimerions connaître votre position sur ce point.

Nous vous remercions par avance de votre réponse et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J.Cl Goudot.